

Stage n° 2016-022

## Stage à l'Organisation de l'aviation civile internationale

Plan d'action pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'aviation internationale

**Montréal (Québec)**

Date limite d'inscription : **17 janvier 2017**      Durée du stage : **27 février au 25 août 2017** (6 mois)

Allocation financière accordée : **13 500 \$ CA**

### Mandat de l'Organisation

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est une institution spécialisée des Nations Unies, créée en 1944 par la Convention relative à l'aviation civile internationale (la Convention de Chicago). De concert avec les 191 États signataires de la Convention et les organisations mondiales du secteur aéronautique, l'OACI œuvre à l'établissement de normes et pratiques recommandées internationales que les États peuvent ensuite utiliser pour élaborer leurs législations nationales d'aviation civile.

L'OACI est le forum mondial des États en matière d'aviation civile internationale. Elle élabore des politiques et des normes, réalise des audits de conformité, des études et analyses, fournit une assistance et renforce la capacité de l'aviation grâce à la coopération des États membres et des parties prenantes.

### Principale sphère de travail

Le stagiaire travaillera à la Protection de l'environnement (ENV), au sein de la Direction du transport aérien (ATB). Les initiatives environnementales de l'OACI visent à réduire les effets de l'aviation internationale sur le bruit, la qualité de l'air ambiant et le climat mondial. Par l'élaboration d'une série de normes, de politiques et de documents de référence, ENV contribue au renforcement des capacités de mise en œuvre de mesures d'atténuation, qui comprennent l'utilisation de nouvelles technologies aéronautiques, l'amélioration des opérations, la mise au point de carburants de remplacement durables pour l'aviation et l'utilisation d'indicateurs fondés sur le marché. De plus, ENV entretient des relations étroites avec d'autres organes décisionnels des Nations Unies qui ont manifesté un intérêt pour les aspects environnementaux de l'aviation civile. L'objectif principal du stage est l'intégration des données et des renseignements fournis par les États sur leurs plans de réduction des émissions afin de comprendre l'effet global de ces initiatives sur la réduction des émissions de la flotte internationale.

### Responsabilités du stagiaire

Sous la supervision du directeur adjoint Environnement, du Chef de la Section des normes environnementales et des agents de protection de l'environnement, le ou la stagiaire devra :

- Soutenir les initiatives de réduction des émissions des États en interprétant les renseignements figurant dans leur plan d'action respectif et en les intégrant à ceux des autres États;
- Contribuer au suivi des plans d'action avec les États;
- Participer à la planification, à la coordination et à l'organisation de séminaires de l'OACI sur l'aviation et l'environnement et d'activités de suivi pertinentes;
- Collaborer à la planification, à l'élaboration et à la diffusion de documents de sensibilisation comme des revues, des rapports, des brochures, des vidéos et des présentations PowerPoint ayant trait à l'aviation et à l'environnement;
- Effectuer d'autres tâches connexes.

## Expérience et qualifications requises

- Être en voie de terminer des études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle universitaire ou avoir obtenu un diplôme au maximum deux ans avant le début du stage, dans l'un des domaines suivants : droit de l'aviation, génie de l'aérospatial, droit de l'environnement ou aéronautique.
- Avoir une expérience pertinente de recherche ou de travail en droit international et/ou droit aérien et/ou droit de l'environnement dans le domaine de l'aviation sera considérée comme un atout;
- Posséder un intérêt et des connaissances pour l'aviation civile internationale;
- Démontrer une grande capacité d'analyse et de synthèse;
- Pouvoir rédiger de manière claire et concise;
- Savoir faire preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe;
- Détenir de bonnes aptitudes en communication, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- La maîtrise de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est exigée;
- Une connaissance pratique de l'une des autres langues de l'OACI (français, arabe, chinois, russe, espagnol) sera considérée comme un atout.

Pour connaître les conditions d'admissibilité et proposer votre candidature, veuillez consulter le site Internet du Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales à l'adresse suivante :

<http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/stages-et-emplois/organisations-internationales/offres-stage>